

REDACTION D'UN AVIS RELATIF À LA PRATIQUE DE « PONCTURE KINÉSITHÉRAPIQUE PAR AIGUILLE SÈCHE » (DRY NEEDLING)

Dans le cadre de la prise en charge des patients, le kinésithérapeute met en œuvre dans sa pratique quotidienne des moyens manuels et instrumentaux adaptés à l'évolution des sciences et techniques. Parmi les techniques de physiothérapie destinées à obtenir un effet de relaxation neuro-musculaire et antalgique la « puncture kinésithérapique par aiguille sèche » est communément utilisée par les physiothérapeutes de nombreux pays.

Seul le MK ayant validé un cursus de formation complémentaire à celui de la formation initiale pourra réaliser cette technique après avoir réalisé son bilan diagnostique kinésithérapique.

Le contenu du cursus de formation est déterminé par le collège de la masso-kinésithérapique ; il comporte 64 heures dont 14 de formation en trigger manuel.

Le professionnel pourra indiquer sur sa plaque professionnelle la pratique de la « puncture kinésithérapique par aiguille sèche ».